

Personnel des Usines de Planèze

L. MARBOT & C^{IE}

NEUVIC-SUR-L'ISLE (DORDOGNE)

Il faut croire en notre Travail

Un mois et demi déjà que M. EDOUARD, prenant la parole devant tout le personnel au milieu des ateliers, le 14 juin, brossait un tableau de la vie de notre Société, au cours de ces dix dernières années qui nous ont amené les vicissitudes de la guerre et de l'occupation, puis la réadaptation à une vie plus équilibrée. Et celui qui pendant ces dix ans été la cheville ouvrière, l'animateur et le chef de cette Entreprise qui a acquis un renom considérable dans la région, nous invitait en nous quittant à toujours mieux connaître notre Société, à approfondir sans cesse notre système de travail et surtout à développer en nous chaque jour davantage notre conscience professionnelle faite d'ardeur au travail, de connaissance du métier et d'attachement à une Entreprise qui nous fait vivre afin qu'à tous les échelons, nous réalisions tous notre tâche à 100 %.

« Aimez le travail bien fait, ayez confiance les uns dans les autres, et alors vous serez certains de former une magnifique équipe de travail qui attachera un soin toujours plus grand à sa production et améliorera sans cesse la qualité de ses articles ».

L'équipe que maintenant nous formons ensemble saura mettre en pratique ces derniers conseils de M. Edouard qui sont d'une brûlante actualité.

Il n'est en effet qu'à regarder autour de nous pour voir l'importance de ce problème de la qualité. Hier encore, le public, avide de se procurer de quoi soulager un dénuement ou pressé de faire face à des besoins immédiats, se montrait arrangeant sur la qualité : aujourd'hui, il exige un produit de fabrication parfaite, présenté de manière agréable et il prend son temps afin de bien choisir.

De la solution du problème de la qualité dépend dans une large mesure de la prospérité de toute Entreprise quelle qu'elle soit et la sécurité de l'emploi de son personnel.

Pour nous, la notoriété que connaissent nos articles nous fait une obligation de plus de continuer dans cette voie et d'aller toujours de progrès en progrès.

Mais comment faire ?

« IL FAUT CROIRE EN NOTRE TRAVAIL »

L'organisation de notre Entreprise est faite de telle sorte que le travail de chacun d'entre nous concourt au résultat de l'ensemble. La qualité de nos produits ne dépend pas uniquement de ceux qui travaillent directement sur nos articles. Tous les services participent à la qualité de la production, que ce soit par la fourniture des matières premières, par l'entretien des machines, par le choix du personnel et des facilités de tout ordre qui lui sont données, par la diffusion de nos articles, compte tenu du goût de nos clients, par l'administration tant intérieure qu'extérieure de notre Société.

Et dans chaque branche d'activité de tous les services la qualité dépend de ceux qui font partie de ces services, si modeste que puisse leur sembler la tâche qu'ils doivent accomplir.

Que chacun à sa place, cadres, agents de maîtrise, ouvriers, employés des services directement productifs, ou à caractère social, délégués du personnel, réfléchisse à son travail et remplisse sa fonction professionnelle comme il le doit, car la défaillance d'un seul, si minime soit-elle, est comparable au grain de poussière qui suffit à troubler la marche de la machine la mieux réglée.

Appelé à continuer l'œuvre de M. Edouard, dès maintenant, la confiance qu'il n'a cessé de vous témoigner, je vous l'accorde sans restriction, persuadé qu'à votre tour vous saurez me donner la vôtre.

Alors, ensemble, nous irons de l'avant et nous ferons coude à coude un travail de qualité pour nos Clients, l'Entreprise et nous-mêmes.

Nos Visiteurs

Le passage de M. Halaska, un de nos principaux clients pour l'exportation, nous a permis de mettre au point un marché important pour les territoires d'Océanie.

De son côté, M. Obdzaler, que les Neuvicols connaissent bien est venu à son tour prendre con-

tact avec les services de la production.

En technicien averti, il s'est penché sur le travail de nos ateliers et n'a pas manqué de formuler de pertinents conseils.

MM. Kern et Botz nous ont aussi rendu visite.

D'éminentes Personnalités d'Usines amies nous rendent visite

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pendant quelques jours, avant le départ de M. Edouard, M. Robert Vogt, directeur général des Usines Bata ; M. Jean Prochazka, directeur des Usines de Hello ; M. Jean Mendel, M.

Schwenck, M. Bonnardot.

Leur visite donna lieu à d'intéressants entretiens sur le marché actuel de la chaussure en France, ainsi que sur les techniques et méthodes nouvelles qui se développent dans notre industrie.

Départs..

C'est le dimanche 18 juin que M. Edouard a pris l'avion d'Air-France à Mérignac, pour se rendre à son nouveau poste à Casablanca.

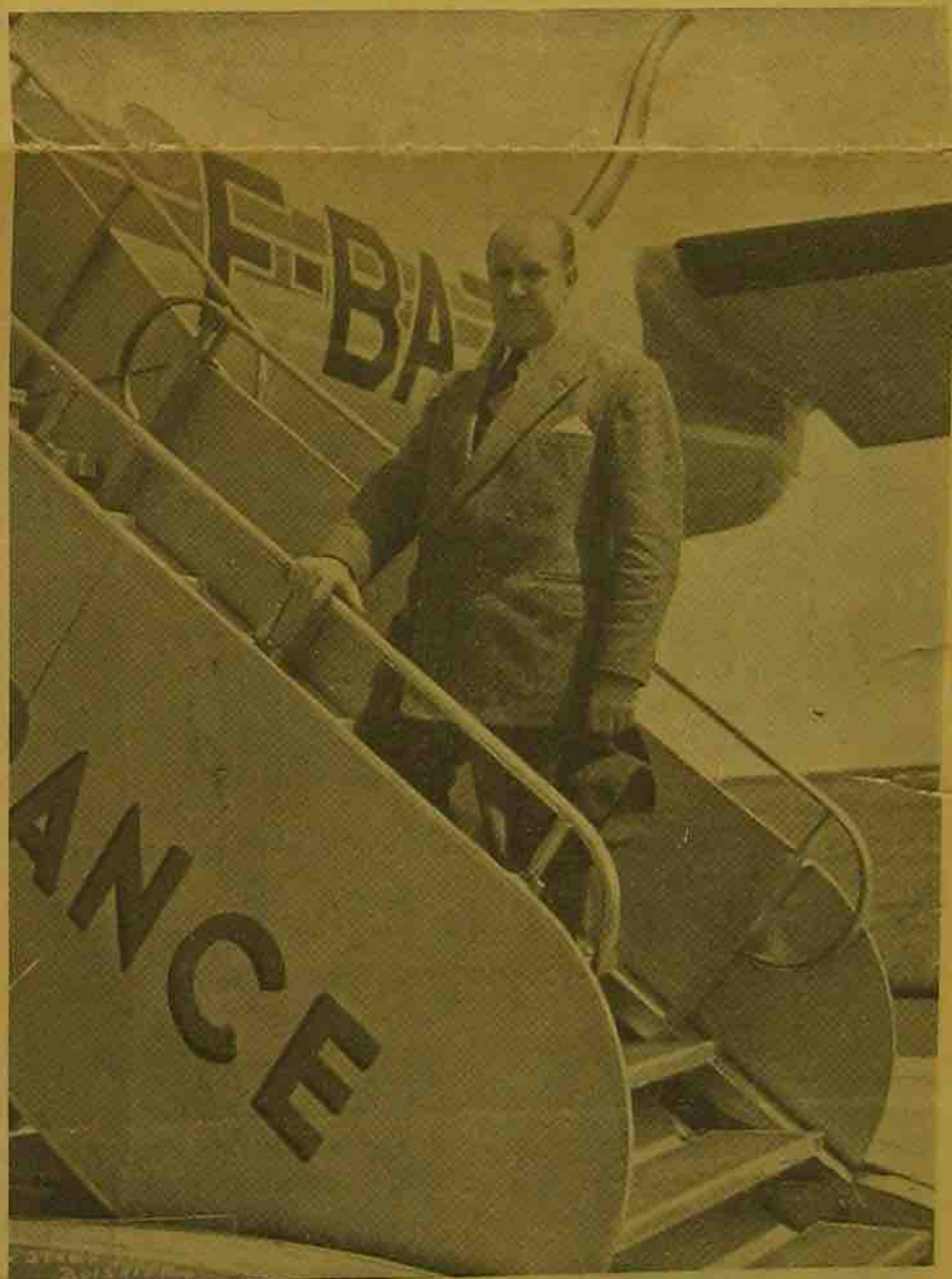
Nous le voyons sur la photo, alors qu'il monte dans l'appareil.

Mme Edouard, M. et Mme Levasseur l'accompagnèrent à l'aérodrome, ainsi que M. Faure, M. Delbary et M. Rieupeyroux, venus afin de lui témoigner leur estime et leur profonde amitié.

Départ dans l'intimité, il fut empreint de la plus grande émotion, chacun ressentant au moment de l'ultime séparation ses sentiments à l'égard de M. Edouard, lui aussi très ému de quitter ceux avec lesquels il avait travaillé depuis si longtemps à Neuvic.

Le samedi 1^{er} juillet, ce fut au tour de Mme Edouard, ses quatre fils, ainsi que Mlle Dumez, de prendre place à bord du « Ciel de Provence », pour aller rejoindre Casablanca.

De nombreux amis avaient tenu à l'accompagner à Mérignac, et quelques minutes avant son départ, deux fillettes lui offrirent une magnifique gerbe de roses en gage d'amitié et de bon souvenir.



BONNES VACANCES...

La Direction et les Cadres des Ets L. MARBOT et Cie, S. A., souhaitent à tous les membres du Personnel de l'Entreprise de passer de joyeuses et réconfortantes vacances.

Que chacun en profite pleinement et que nous nous retrouvions tous le 21 août prochain, bien reposés, pleins de courage pour aborder avec ardeur et efficacité une nouvelle période de travail.

Si depuis ces fleurs sont fanées, nous sommes certains que leur parfum restera et lui rappellera notre vieux Périgord que dix années lui avaient fait apprécier.

Sa présence là-bas sera pour M. Edouard, qui vient d'affronter sa lourde tâche, un précieux réconfort d'autant accru que leurs quatre enfants vont vivre désormais sous le toit familial.

En leur souhaitant une vie heureuse à Casablanca et en leur réitérant nos vœux de prospérité, nous leur adressons beaucoup d'aimables pensées et les prions de croire en nos meilleurs sentiments.

Gratounet, la lèbre et las Paloumas

Au tems que lous troubadours,
Eran paiats à la journado,
- Journado souvent coumensado
Avant la cliqueto dou jour,
E que jamai n'ero chabado
Par Sènt-Jan coumo per lous Reis,
Avant lou couejat dou soulei ; -
Dous sejaireis de moun village,
S'en anaven tous lous matis,
L'eichino charjado d'utis,
Trabalhâ dins lou vesinage.
Souvent pourtaven lur fusi,
Un jour, troubèren 'no lebrasso,
A la cafourcho dous chamis ;
La paubro bétio faguet plaço,
Gagnant mai au ped qu'à la brasso,
Mas garo au lendoumo moit.
Un coumo l'autre ero chassaïre,
Ors de co, ne s'entendian gaire ;
Is s'eran liats par lou trabai,
Coumo biòus per tirà l'arai :
« Biòus que ne tiren pas de bano,
« Co n'ei pas em d'un fiau de lano
« Qu'un lous méno per lous ratoueis ».
Entau parlavo Mortoïboueis,
Qu'ero bavard coumo uno cano,
Mas boun oubrié et boun efant,
Vous auriô balhat de soun sang.
L'autre à l'aureilho de beletto,
Au nas pus fi que soun furet,
Avio per chafre Gratounet ;
Boutavo tout dins sa tireto,
E n'avio fam, et n'avio set,
Que si co n'i coutavo rè.
Doun, lou lendoumo, van l'atèndee,
Quelo lèbre que faguet leù
Sur l'erbo lou viro-brandeu.
Moun Gratounet la pourtet vendre
A Périgueus, quitet soun endre,
Urous de troubâ n,ôucasieu...
- De fâ n'o pito comissiu...
Quelo comissiu me fai rire,
Qu'ei couleciu qu'eu poudio dire ;
De fet co fuguet couleciu
A se fâ petâ lous budius.
Dous jours pus tard, la tète basso,
Gratounet tournet au chantié,
Partajâ l'argent de la chasso
Em qui trabalhavo à sa plaço
E mai que veù n'avio meitié.
« Ah ! disset-eù au paubre bougre,
« Las lebreis ? fau las leissâ coure ;
« Dounis la nôtre per cent sous.
« Après fouguet nâ fâ chabrou.
« Quante vouguis prêne ma routo,
« Sûfrio tous lous maus de l'anfer ;
« Per m'adoubâ, beguis 'no gouto,
« E prenguis lou chami de fer,
« Davalis à Chateu-l'Eivèque,
« - Minjereis tout ?
Ah ! mon Diu prèque...
Mas Gratounet n'ei pas couqui,
Me soubret die sous, lou veiqui.

Extrait de « Au tico-taco dou Mouli »
d'André Champarnaud.

La fin d'année: le C. A. P.

Les épreuves écrites ont eu lieu à Périgueux le 8 juin et les épreuves pratiques le 17 juin, à Neuvis, dans nos ateliers.

Élèves présentés : 22, dont 6 jeunes filles pour le C.A.P. de

piqueuse-mécanicienne dans l'industrie de la chaussure.

Les résultats ne nous étant pas encore parvenus, nous les donnerons dans notre prochain numéro.



A PROPOS DES CONGÉS PAYÉS

Le Bureau du Personnel communique

Vous trouverez ci-dessous quelques précisions concernant la législation sur les congés payés : Comment sont définis les droits aux congés jeunes travailleurs, anciens travailleurs, et mères de famille. Comment sont calculées les indemnités journalières de congés payés.

1. Bénéficiaires des congés payés

Le droit aux congés est ouvert aux salariés qui ont travaillé dans l'Entreprise pendant au moins un mois au cours de la période qui a commencé le 1^{er} juin 1949 et qui s'est terminée le 31 mai 1950.

Sont assimilées à un mois de travail effectif, les périodes équivalant à 4 semaines ou à 24 jours de travail. Il convient de considérer à cet égard comme travail effectif, les périodes de congés payés, de repos des femmes en couches, d'arrêt de travail ou de maladies professionnelles. Les arrêts de travail pour d'autres raisons, telles que les maladies non professionnelles ou les accidents de droit commun n'ont pas à être pris en considération.

2. Durée des congés payés

1^o) Salariés âgés de plus de 21 ans :

La durée du congé à laquelle peuvent prétendre les salariés âgés de plus de 21 ans, est fixée, sous réserve des suppléments pour ancienneté, et des suppléments accordés aux mères de famille à un jour par mois de travail accompli dans l'Entreprise pendant la période de référence avec maximum de 12 jours ouvrables.

On entend par jours ouvrables les jours autres que les dimanches et fêtes légales ; si un établissement ne travaille pas habituellement le samedi ou le lundi, ce jour doit cependant être considéré comme jour ouvrable pour le décompte des jours de vacances des salariés de cet établissement.

2^o) Jeunes travailleurs :

a) Travailleurs âgés de moins de 18 ans.

Les jeunes travailleurs, âgés de moins de 18 ans au 31 mai 1950 ont droit à un congé dont la durée est fixée à 2 jours par mois de travail accompli au cours de la période de référence sans que la durée totale du congé puisse excéder une période de 30 jours, comprenant 24 jours ouvrables. La limite de 30 jours constitue un maximum qui peut ne pas être atteint puisqu'il suffit que le jeune travailleur ayant 12 mois de présence bénéficie d'un congé comprenant 24 jours ouvrables.

b) Travailleurs de 18 à 21 ans.

Les jeunes travailleurs, âgés de 18 à 21 ans au 31 mai 1950, ont droit à un congé dont la durée est fixée à un mois de travail effectif, sans que la durée puisse excéder une période de 22 jours dont 18 jours ouvrables.

3^o) Mères de famille salariées.

Le congé supplémentaire accordé aux mères de famille salariées est de deux jours par enfant à charge.

Ce congé est réduit à une journée par enfant si le congé légal de la mère de famille n'excède pas six jours.

Il convient de souligner que seules, les mères de famille ayant au moins 4 mois de présence au cours de la période de référence, peuvent bénéficier du congé supplémentaire.

4^o) Supplément de congé pour ancienneté.

Au congé de base s'ajoute un supplément pour ancienneté qui est de un jour ouvrable par période

UN HEUREUX ÉVÈNEMENT

C'est bien celui de l'arrivée de notre car Renault, vrai mastodonte de confort et d'élégance.

Depuis longtemps déjà l'on en parlait, et grande a été la curiosité de tous, futurs usagers ou non ainsi que des passants rencontrés au hasard de la route.

Cette heureuse réalisation prouve bien tout l'intérêt que porte la Direction à l'amélioration des moyens d'existence de tous ceux qui font partie de cette riche bourdonnante qu'est l'Usine.

Malgré les soins apportés à l'aménagement des camions qui, matin et soir, sillonnent les routes pour conduire les ouvriers à pied d'œuvre ou à leurs demeures, ce véhicule géant offre avec eux un contraste saisissant dont ne pourrions que se réjouir ceux qui l'emprunteront. En effet, ils seront à l'abri des intempéries de toutes sortes, confortablement assis sur de larges sièges rembourrés et recouverts de cuir, avec facilité de contempler le paysage qui ne perd jamais de son charme malgré les saisons, malgré son cadre répété chaque jour et à qui chaque jour offre quelque innovation qui attire les regards.

gré les saisons, malgré son cadre répété chaque jour et à qui chaque jour offre quelque innovation qui attire les regards.

C'est un organe de travail qui joindra l'utile à l'agréable : l'utile par son rapide et confortable déplacement ; l'agréable par cette latitude de pouvoir lire tranquillement assis en se moquant des cahots, deviser gaiement ou rêver au passage des beautés de la nature que nous prodigue le Périgord. La route de l'aller ou du retour sera ainsi moins longue, l'on sera arrivé sans s'en apercevoir, le trajet servira plutôt de délassement.

Nous devons donc être fiers de cette utile réalisation et nous osons espérer que les usagers auront à cœur d'éviter tout acte volontaire ou non, susceptible de détériorer, si minimement soit-il, pour rester dignes des avantages qu'il leur procurera, et manifester ainsi leur reconnaissance à ceux dont les efforts tendent sans cesse à l'amélioration de leur sort.



COLONIES DE VACANCES

Le bureau du Personnel nous communique :

Comme chaque année, nous avons un groupe d'enfants de notre Entreprise qui participe aux colonies de vacances.

Les autres années, ces enfants en général allaient à la colonie de vacances des Allocations Familiales du Sarrot, près de Pau. Cette année, la Caisse des Allocations Familiales ne nous ayant

pas réservé de places pour la colonie précitée, nous avons été dans l'obligation de placer ces enfants dans deux colonies différentes, une à la montagne, dans le Morvan, et la deuxième à la mer, à Biarritz.

Nous souhaitons que ces enfants profitent au mieux de ces colonies et qu'ils reviennent dans leur famille en bonne santé pour reprendre leur année scolaire.

de entière de cinq années de services dans l'Entreprise. Mais ce supplément ne peut avoir pour effet de porter le congé total à plus de 18 jours ouvrables.

Pour calculer l'indemnité, il faut additionner le nombre total d'années passées dans l'Entreprise par le bénéficiaire.

3. Rémunération du congé.

L'indemnité journalière des congés payés est égale au 1/6^e du salaire moyen hebdomadaire.

Ce salaire moyen hebdomadaire sera déterminé pour chaque ayant-droit sur le salaire de quatre semaines d'activité normale (5 jours de travail) pendant la période allant de la semaine 18 à la semaine 22.

Le salaire de chacune de ces semaines sera additionné et le montant total ainsi obtenu sera divisé par 24 pour déterminer l'indemnité des congés payés.

Le montant de l'indemnité des congés payés sera donc égal à l'indemnité journalière, comme ci-dessus, multipliée par le nom-

bre de jours de congés auxquels chaque intéressé a droit.

Exemple : L'ouvrière Dupont Marie a gagné pendant la période de référence ci-dessus rappelée, le salaire brut suivant :

Semaine 18	Frs 4474
Semaine 19	Frs 3965
Semaine 20	Frs 3927
Semaine 21	Frs 3671
Au total	Frs 16037

L'indemnité journalière des congés payés sera donc de Frs : 16.037 : 24 = Frs 668.

L'ouvrière Dupont Marie a droit à 12 jours de congés. L'indemnité totale sera donc de :

$$668 \times 12 = \text{Frs } 8.016$$

Somme de laquelle seront déduites les retenues pour la cotisation ouvrière des assurances sociales.

Si l'ouvrière Dupont n'avait eu droit qu'à huit jours de congés du fait de sa présence dans l'Entreprise pendant huit mois jusqu'au 1^{er} mai, elle aurait eu droit à :

$$668 \times 8 = \text{Frs } 5.344$$



Le dimanche 11 juin, les Cadres, les Agents de Maîtrise et de nombreux amis s'étaient réunis pour présenter à M. et Mme EDOUARD leurs souhaits de réussite et de prospérité dans leur nouvelle situation et leur dire les regrets qu'ils éprouvaient de les voir quitter Neuvic. Nous publions ci-dessus une photo prise au cours de cette manifestation.

M. Marcel EDOUARD et aussi Mme EDOUARD, très touchés de toutes les marques d'amitié dont ils ont été l'objet avant leur départ, s'excusent auprès des personnes qu'ils n'ont pu saluer. Ils les prient de trouver ici leurs remerciements et à leur tour leur expriment, ainsi qu'à tous les membres de l'Entreprise, leurs vœux sincères de bonheur et de prospérité pour eux-mêmes et leurs familles.

Avant son départ, M. Edouard a tenu à réunir les divers organismes de l'Usine

Avant son départ, M. Edouard a tenu à réunir les différents organismes de l'Usine pour leur faire ses adieux.

Le lundi 12 juin, l'U.S.N., avec toutes ses sections, lui offrait à cette occasion, dans la salle de la Cantine, un superbe cadeau dans une ambiance d'émotion mêlée d'enthousiasme, fière de manifester sa reconnaissance à son président dont nous connaissons tous la sollicitude pour l'épanouissement de cette société.

Après avoir brossé le tableau de la vie de l'U.S.N., au cours de ces dix dernières années, après avoir dit sa satisfaction des progrès réalisés dans toutes les sections, M. Edouard exhorta cette jeunesse éprise de sport pour le plus grand bien de sa santé physique et morale à persévérer dans la voie qu'il avait conduite vers des résultats aussi satisfaisants. Il l'invita à suivre les conseils de M.

Levasseur qui, à l'Usine de Vernon, s'était dépensé sans compter pour faire gravir au S.P.N. comme à toutes les autres formations, des échelons toujours plus élevés.

M. Dubos, notre chef du personnel, le remercia en termes émouvants pour son infatigable dévouement et pour l'intérêt qu'il avait toujours porté au développement de ce club et le pria d'en accepter la présidence d'honneur en témoignage de gratitude.

Mlle Hardy, capitaine de la section basket, lui offrit une gerbe et lut à son adresse un compliment auquel il fut très sensible et dont il remercia avec sa finesse habituelle.

Le mardi 13, c'était au tour des syndicats, du Comité d'Entreprise, des délégués du Personnel, du Comité de Sécurité, auxquels il présenta son successeur, M. Levasseur, en les invitant à suivre ses directives bien-

veillantes qui les maintiendraient dans le chemin favorable aux intérêts de tous.

Après leur avoir dit quelques mots sur leur rôle dans l'Usine, il leur adressa ses souhaits de bonne santé et de prospérité pour eux et leurs familles.

Après l'arrêt du travail, l'Harmonie, la Chorale et la section des pompiers se groupèrent dans la grande salle de la Cantine pour témoigner à M. Edouard leurs sentiments de gratitude et leurs regrets de le voir partir.

Mlle Lamontagne, au nom de la Chorale, le remercia pour son appui incessant et pour son aide morale et matérielle envers tous les choristes.

M. Speilieux, notre distingué chef de l'Harmonie, sut aussi trouver les mots qui vont droit au cœur pour lui témoigner la reconnaissance de tout ce qu'il avait fait pour cette société qui s'est produite en maintes circonstances à Neuvic et dans les localités environnantes, et dont nous n'avons eu que des éloges.

M. Chaunard sut également mettre en relief toutes les attentions bienveillantes dont la section de pompiers qu'il dirige fut l'objet de sa part et l'assura lui aussi de son dévouement à son successeur, M. Levasseur.

Quelques morceaux furent exécutés par l'Harmonie, M. Speilieux charma l'auditoire par quelques solos de saxophone, et une chanson sur l'air de « L'Etoile des Neiges », composée par Mlle Pougget, et parfaitement interprétée par la Chorale, donna un cachet tout particulier à cette mémorable soirée que nous ne sommes pas près d'oublier.

Carnet blanc

M. Dumas Gilbert avec Mlle Labrie Paulette.
M. Raymond André avec Mlle Charmarty Claudette.
M. Brunet Roger avec Mlle Sarrazin Pierrette.
M. Grellier Yves avec Mlle Decout Ginette.
M. Lacoste Jacques avec Mlle Graulière Muguetto.

LA CANTINE SCOLAIRE

EN EXCURSION AUX EYZIES

29 juin 1950. C'était un jeudi. Il faisait très chaud, le ciel était très clair, la bonne humeur rayonnait, tout semblait magnifique.

Rendez-vous, 8 h. 30 devant l'Usine. La jeune troupe est au complet, le car est déjà là, on a l'impression que le départ est imminent. Non, pas encore, et les enfants le savent, car ils n'ont pas oublié tous ces jeunes coeurs qu'avant de partir pour une journée de détente et de gaieté, le devoir leur réclame quelques minutes de silence pendant lesquelles une des plus grandes liras queques lignes d'adieux et de remerciements à Mme Edouard, qui doit très bientôt quitter Neuvic. Un tirage au sort parmi les plus jeunes désigna Jeannette Caillé pour offrir à Mme Edouard une gerbe d'œillet.

« Très émue, ce sont les enfants qui parlent, Mme Edouard n'a pas pu nous embrasser tous, mais elle avait l'air très contente que nous soyons allés, lui dire « Au revoir » et elle a remis à Claudette Faure un grand carton de bonbons qu'on nous a distribués l'après-midi ».

L'heure tournait et les impatients attendaient à la porte du car l'appel et le signal du départ.

9 h. 30, nous nous mettons en route, après que M. Levasseur eut salué les enfants leur souhaitant « bonne journée ». Ils étaient 52, échelonnés de 5 à 14 ans, garçons et filles, tous gentils et méritant louanges et compliments.

Le voyage d'aller fut rapide et sans histoire. A 10 h. 30, le car

Il s'en demandaient pas tant nos campeurs d'un jour, la plupart avaient faim, tous avaient très soif. Le menu était copieux, la boisson à volonté, chacun put rassasier son estomac, éteindre sa soif. Puis ce fut la grande liberté dont ils profitèrent au maximum : pour les uns, l'aventure les attira, ils parlèrent par petits groupes visiter les alentours, escalader les rochers, sans danger, croyez-moi ; pour d'autres, le ballon de football resta le favori, malgré la grosse chaleur. Les intrépides grimperont aux arbres, les plus jeunes ne cédant en rien aux aînés. Les moins hardis se contenteront de quelques gambades sous nos yeux qui semblaient les rendre pleinement heureux.

15 heures. Au coup de sifflet, pas un ne manquait à l'appel ; après un brin de toilette à la source, où l'eau si fraîche voulait nous retenir, nous rejoignons le car pour nous diriger vers le bourg des Eyzies, où nos jeunes avaient hâte de toucher « Le gros Monsieur en pierre qui est si vilain ». Visite du musée, suivie d'une autorisation d'aller acheter glaces, sodas, limonades, etc... C'était un peu risqué, mais ma confiance n'a pas été déçue, et à 16 h., nous remontions dans le car en direction de Sarlat.

Après une courte promenade à travers les rues de la ville, nous visitons la Cathédrale et reparitions sans retard sur la route de Domme pour nous arrêter en bordure de forêt, près d'une source qui permit une dernière fois un



stoppait devant le Grand-Roc, où la visite de tout ce coin si curieux put avoir lieu avant midi.

Les enfants étaient ravis et les échanges de réflexions nous ont prouvé qu'ils s'intéressaient à tout ce qu'ils voyaient, et qu'ils écoutaient les explications des guides.

Midi, nous nous éloignons de quelques centaines de mètres, pour rejoindre au-delà de l'Auberge de la Jeunesse, un grand pré à l'ombre, loin de la route et tout près d'une source fraîche et délicieuse : c'était l'idéal !

« Sur un tapis de Turquie,

« Le couvert se trouva mis ».

Carnet Rose

M. et Mme Simonet nous font part de la naissance d'un fils prénommé Jean-Louis.

M. et Mme Mazieres Guv. d'une fille prénommée Annie.

M. et Mme Magne, d'un fils prénommé Jean-Claude.

moment de détente et de rafraîchissement.

18 heures. Il fallait goûter, ce qui signifie pour des enfants dévorer des tartines avec quelque chose de bon qui les accompagne.

Nous leur avons distribué au choix de la confiture et du chocolat, puis des figues, que personne ne refusa. Pour boire, nous avions emporté des bouteilles de sirop de menthe et de grenadine, c'était le clou de la journée pour eux.

19 h. 15, signal du départ. 19 h. 30, le car au complet se met en route. Les chants redoublent d'ardeur, ces jeunes sont infatigables. Nos plus petits s'endorment sur les épaules des autres, malgré les cris des plus grands. La route du retour est un peu plus longue. Nous traversons le Bugue et rejoignons Vergt qui nous rapproche de Neuvic.

21 h. 15, nous stoppons place de l'Eglise, où quelques-uns descendent, puis nous arrivons devant l'Usine où les parents attendent leurs enfants.

M. LATZ-MURATET.

Le Concours de photos de vacances

Comme les années précédentes la Direction organise un concours de photos de vacances.

Participez nombreux à cette compétition. Choisissez de beaux paysages, sites pittoresques, vie de famille, de vacances, et en fixant sur le papier ces souvenirs que vous avez vécus durant des heures agréables, si la chance vous sourit, vous pourrez gagner un prix, peut-être le premier.

Nous rappelons que seules les photos ayant trait à la vie de vacances, telles que paysages, scènes familiales, etc... seront admises, à l'exclusion des groupes et simples portraits.

Point n'est besoin pour faire ce concours de posséder un appareil luxueux ou de rare valeur : la simple boîte vous laisse autant

G. Chatelier

Photographe
face à l'Usine Marbot
à PLANEZE
face à l'Hôpital, à NEUVIC

d'atouts.

Dès la rentrée des vacances, et jusqu'au 15 septembre, n'oubliez donc pas de remettre à la rédaction un maximum de trois photos qui seront soumises au jury composé de cinq membres.

Voici la liste des prix : 1^{er} pr. 2000 fr., 2^e 1500 ; 3^e 1000 fr., 4^e 700 fr., 5^e 500 fr., 6^e 300 fr.

Règlement du concours

1^{er}) Seul, le personnel de l'Usine est admis à faire le concours.

2^e) Les photos soumises devront être tirées pendant la période des vacances.

3^e) Les épreuves données devront être de même format que le négatif. Seuls seront autorisés les agrandissements des formats suivants : 24x36 mm., 3x4, 4x6,5, 4,5x6 et 6x6 ; format maximum : carte postale.

4^e) Toutes les épreuves seront rendues dès le classement définitif.

5^e) Les photos primées seront exposées à l'intérieur de l'Usine.

L'Union Sportive Neuvicoise tient son Assemblée Générale

NEUVIC, 29 Juin 1950

Il est un peu plus de 21 h., lorsque M. Mauduit, secrétaire général du club procède à l'appel des membres afin de s'assurer que le quorum requis par les statuts est bien atteint.

Une cinquantaine de membres sont présents et l'assemblée peut délibérer valablement.

L'assemblée, par suite du départ de M. Edouard, n'a plus de président. M. Mauduit propose de désigner M. Lavaud qui accepte, comme président de séance. Il aura pour assesseurs MM. Saumande et Ribeyrol.

Après avoir déclaré l'assemblée ouverte, M. Lavaud donne la parole à M. Saumande qui donne lecture du compte-rendu financier, en apportant à son exposé le maximum de détails.

Ce rapport est accepté à l'unanimité, et quitte est donné au trésorier et à son Comité directeur pour la gestion financière pour l'année 1949-1950.

Le secrétaire général, M. Mauduit, succède à l'argentier pour faire son rapport moral sur l'activité au cours de la dernière saison de toutes les sections du club, le rugby, le football, le basket, l'athlétisme, et enfin le cross-country.

Dans son exposé, M. Mauduit rappelle quels ont été les résultats du club au cours de la saison qui s'achève. Ceux-ci prouvent la marche ascendante de l'U. S. N. qui a remporté cette saison de nombreux succès. Dans sa conclusion, le secrétaire général attire l'attention de l'assemblée sur le problème des jeunes. Il demande à ces derniers de faire preuve de beaucoup de courage, de discipline et d'assiduité aux entraînements, de montrer des qualités de persévérance et de suivre avec beaucoup de conscience les conseils que leur donnent leurs dirigeants, afin de les mener dans la voie qui, leur permettant la pratique des sports, développera en eux des qualités d'énergie et morales pour leur

propre satisfaction et pour celle de toutes les personnes qui s'intéressent à leur activité sportive.

Il est ensuite procédé au renouvellement du tiers sortant du Comité directeur. Il convient en effet de procéder au remplacement de M. Edouard, président actif, et de MM. Faure Fernand et Buschel, membres sortants.

M. Mauduit fait connaître que trois candidatures ont été enregistrées, celles de MM. Levasseur Broggi et Demange. Il invite les membres présents qui désireraient faire acte de candidature de se faire connaître immédiatement.

Aucune demande n'étant enregistrée, il est aussitôt procédé à l'élection.

Les candidats présentés sont élus à l'unanimité, et le Comité directeur ainsi complété, procède à la désignation de son bureau, qui est aussitôt porté à la connaissance de l'assemblée de la façon suivante :

Président actif : M. Levasseur

Vice-présidents : MM. Dubos,

Kerner.

Secrétaire général : M. Mauduit.

Trésorier : M. Saumande.

Trésorier adjoint : M. Issartier.

Membres du bureau : MM. Broggi, Demange.

Le nouveau Comité directeur s'installe aussitôt et M. Levasseur prend alors la parole.

Il rend tout d'abord un solennel hommage à son prédécesseur en tant que président, M. Edouard, qui par son activité au sein du club, a fait que celui-ci s'est sans cesse développé. Il propose à l'assemblée de le porter à la présidence d'honneur du club et donne lecture du texte d'un télégramme que le bureau se propose d'adresser sur le champ à M. Edouard :

« En hommage votre action pour club, assemblée générale unanime vous offre Présidence Honneur Union Sportive Neuvicoise, Reconnaissance, amitiés ».

Ce texte est adopté par accla-

mations et M. Levasseur poursuit son exposé.

Il remercie les membres du club de confiance qu'ils veulent bien lui témoigner et pour l'honneur qu'ils lui font en l'appelant à présider aux destinées de l'U.S.N. Il les assure tous de sa sollicitude, mais à son tour, il demande à tous les membres sans exception de faire confiance et de suivre tous leurs dirigeants, dont certains se dévouent avec beaucoup d'abnégation depuis de nombreuses années afin que l'U.S.N., qui a déjà connu de nombreux succès dans le passé, soit assurée d'un brillant avenir.

Le président seul, dit-il, et les dirigeants ne pourraient rien faire s'ils n'étaient assurés du courage, de la volonté de tous les sportifs, quels qu'ils soient, de s'entraîner, de suivre les championnats et les compétitions avec le désir ardent de remporter la victoire et de faire briller les couleurs du club.

M. Levasseur insiste encore sur l'esprit d'équipe que chacun doit montrer, sur l'amitié qui doit unir tous les membres de l'U.S.N., du premier jusqu'au dernier, seul moyen de parvenir à de brillants et reconfortants résultats.

Le sport, dit-il, a non seulement pour but de développer et d'améliorer la condition physique de ceux qui le pratiquent, mais il est en même temps une école d'énergie et parlant, il doit constituer un puissant moyen d'éducation morale.

Notre nouveau président donne ensuite quelques indications sur l'organisation du club pour la prochaine saison. Il annonce encore que pour répondre aux vœux de M. Edouard, une excursion est prévue pour le dimanche 23 juillet. Des détails seront donnés sur celle-ci en temps utile par les dirigeants, et en terminant, il souhaite que la saison 1950-51 soit brillante pour l'Union Sportive Neuvicoise.

La séance est levée à 23 h.

LE CONCOURS DE PÊCHE

DU 26 JUIN

C'est par un temps splendide que s'est déroulé ce concours de pêche. Dès le matin, l'animation était déjà grande dans les rues de Neuvic, où les pêcheurs arrivés des premiers trains devaient gaiement et attendaient le signal du défilé qui, quelques heures après, précédé de l'Harmonie et des dirigeants de la Gaule, partait de la mairie et se dirigeait vers les berges.

Il était formé de trois cents concurrents qui, la gaule sur l'épaule donnaient l'impression d'une compagnie d'infanterie en marche et dont l'enthousiasme était accru par les pas redoublés de notre Harmonie.

Enfin, la première bombe annonce le moment d'appâter, chacun est à sa place et la deuxième

ferveur inhérente à de telles journées, alors qu'en amont le château où plane encore l'ombre d'Henri IV se perd dans les frondaisons, et qu'en aval, l'Usine semble barrer la route à l'onde tranquille de notre belle rivière.

Cette compétition a réuni de vieux amis ; l'on reparle des premiers concours du passé tandis que la bombe annonciatrice de la fin ébranle l'atmosphère paisible dans l'attente des résultats.

Le pesage groupe les impatientes et à 16 h., sous la halle, la distribution des prix marque le couronnement de cette agréable journée.

43 kilogs de poissons de différentes sortes ont été contrôlés ; une bonne partie est réservée à l'hôpital.



bombe, cinq minutes après, indique l'ouverture. La gaule est tenue plus ou moins fébrilement et les appels de « contrôleurs », répétés de loin en loin font dépasser les curieux qui s'attendent toujours à voir quelque pêche miraculeuse. Les spécialistes des abilités sont là, détenant jalousement le secret de leur appât et accroissent sans cesse le nombre des petits royaux d'eau douce.

Voici que sur l'autre rive une gaule se plie et tous les regards y sont tournés ; quelques jeunes s'y rendent même au pas de course. L'on apprend qu'untel vient d'échapper une tanche qui lui aurait bien permis d'obtenir le premier prix. Tel autre a accroché une branche ou une souche et il lui faudra remonter son bas de ligne ce qui lui fera perdre du temps et dont se reflète le mécontentement sur son visage. Madame X... demande si l'on connaît la place de son mari car il lui tarde de savoir s'il a été chanceux. Les spectateurs vont et viennent, le soleil darde ses rayons que semblent tempérer les nombreuses buvettes, tandis que les pêcheurs épris du désir de la capture d'un nouveau poisson, tremblottent pour fixer l'asticot ou le ver.

Le cadre est charmant. Du pont, on peut admirer toute l'ef-

Voici quelques résultats :

1. Lauxire Alfred, de Périgueux
2. Bardy, du Gardon Tourangeau
3. Voulgre, de Ste-Foy-la-Grande ; 4. Duclos, de Ste-Foy-la-Grande ; 5. Maze Georges, de Neuvic ; 6. Tanffin, président de la Société de Pêche d'Amiens ; 7. Vidal, de Saint-Astier.

37.000 fr. de prix en espèces furent distribués et 40.000 fr. de lots en nature offerts par les commerçants de Neuvic et des environs adoucissent bien des déceptions de pêcheurs que le sort n'avait pas favorisés.

L'organisation de ce concours par les dévoués dirigeants de la Gaule Neuvicoise fut parfaite. Nous leur adressons donc nos vives félicitations et sommes persuadés que fiers d'un tel succès, ils auront à cœur de nous offrir dans les années à venir de non moins agréables manifestations dont nous les remercions à l'avance.

N.-B. — Nous sommes heureux que le 5^e prix ait été obtenu par notre camarade Maze Georges qui a brillamment défendu les couleurs de la Gaule Neuvicoise. C'est un pêcheur émérite qui a fait ses preuves chaque dimanche, et dont la Maison Gibbs a tenu à souligner le talent en lui offrant une superbe médaille de vermeil.

Nous le félicitons vivement.

SORTIE U. S. N.

La sortie de l'U.S.N., tant attendue par nos sportifs et leurs familles, s'est déroulée le dimanche 23 juillet.

Nous ne pouvons en parler longuement dans ce numéro, mais nous le ferons dans le prochain. Disons tout de suite que la plus franche gaieté n'a cessé de régner tout au long de cette sortie que nos sportifs ont bien méritée par leurs efforts pendant toute la saison.

Le Directeur responsable :
Ch. LEVASSEUR.

Le Rédacteur : LESPINASSE.

SPORTS SPORTS SPORTS

Le 11 juin, le C.A.P.E. Marbot, sous le contrôle de M. Vignal, de la Fédération des Sports, avait organisé la session annuelle du Brevet sportif Populaire et Pré militaire. Cette journée connut le succès qu'on avait prévu. Cependant, malgré la propagande faite plus d'un mois avant, dans la presse et à l'Usine, c'est beaucoup plus de quarante jeunes gens qui auraient dû répondre à l'appel qui leur était lancé. Il est regrettable de constater tant d'indifférence chez certains qui ne daignent pas consacrer quelques heures pendant l'inter-

saïson et venir s'entraîner au stade pour le plus grand bien de leur santé physique et morale.

Candidats reçus :

1^{er} échelon : Faure P., Faure A., Vidal G., Dumas P., Didelon.

2^e échelon : Dorchin J., Doche S., Robineau G., Cuglielmini.

3^e échelon : Manéra, Teillet, Bese, Chamineaud, Sirieux, Millard, Delayre, Lavaud, Queyrou.

4^e échelon : Médard, Surugue, Guimberteau, Lavignac, Faure P., Labrue, Eymauzi, Baspeyras, Teillet, Lauterie, Chenaud, Serre, Pimouguet, Porcher, Bellet, Dubos J.

Brevet sportif supérieur : Choury, Dubois, Montagne.

Candidats non reçus :

1^{er} échelon : Buschel Claude.

3^e échelon : Desfarges Marcel.

Triathlon du 25 juin

Équipes engagées et Centres d'Activité Physique : Tourtoirac, Mouleydier, S.N.C.F., Marbot, Progyl, Poudrerie de Bergerac, Société Générale, Ligueux.

Classement par équipe masculine : 1. Etablissements Marbot, Neuvic-sur-l'Isle, gagnants de la Coupe.

Cadets : Sirjex, Eymauzie, Chamineau ; Juniors : Lamontagne, Dubois, Bellet.

Classement individuel (Cadets) : 1. Pomeyrol, Centre S.N.C.F. Périgueux, 1723 ; 2. Laqueuille, Centre S.N.C.F. Périgueux, 1520 ; 3. Sirjex, Centre Marbot, Neuvic, 1307 ; 4. Eymauzie, Centre Marbot, 1207 ; 5. Millarel, Cent. Marbot, 1062 ; 6. Ruloud, Poudrerie de Bergerac, 989 ; 7. Reutet, Centre S.N.C.F., 980 ; 8. Chamineau, Centre Marbot, 957 ; 9. Queyrou, Centre Marbot, 943 ; 10. Douceau, Centre S.N.C.F., 939 ; 11. Delayre, Centre Marbot, 909 ; 12. Chassagnes, Centre de Mouleydier, 874 ; 13. Magne, Centre S.N.C.F., 851 ; 14. Nedelec,

